

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-269 du 28 Juin 1996

chargeant Monsieur Moïse MENSAH,
Ministre des Finances de l'intérim
de Monsieur Jérôme SACCA KINA, Minis-
tre du Développement Rural pour
compter du 16 Juin 1996.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 14 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle
des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars
1996 ;

VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouver-
nement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 16 Juin 1996, Monsieur Moïse MENSAH,
Ministre des Finances est chargé de l'intérim du Ministre du Déve-
loppement Rural pendant l'absence de Monsieur Jérôme SACCA KINA.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 28 Juin 1996

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PP 6 AN 4 CS 2 CES 2 CC 2 HAAC 2 PM 4 SGG 4 MDR-MF 6
AUTRES MINISTERES 15 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-